

	<h1>Réunion AP MIVEGEC</h1>	Novembre 2024
---	-----------------------------	---------------

1 : Préparation de l'AG

Les APs feront 10 minutes à l'AG Mivegec du 22 novembre 2024.

Nous souhaitons vous présenter et expliquer la démarche de l'évaluation des risques.

Un point de rappels sur les règles d'hygiène et de sécurité est aussi prévu.

2 : Le tri des poudres chimiques non conforme :

CF CR de la réunion du mois de septembre.

Les APs ont déterminés la date du **16 décembre** pour réaliser le tri / élimination des produits chimiques non conformes.

Si vous avez des produits en phase de remplacement (en cours de commande), merci de nous en avertir afin que nous puissions mettre de coté le produit concerné.

Les utilisateurs ont été informés de la nécessité de :

- a) Eliminer les poudre étiquetés d'un pictogramme à fond orange (Cf CR du mois dernier)
- b) Idem pour les produits non ou mal identifié (Cf CR du mois dernier).
 - A noter que l'armoire chimique a poudre du laboratoire 509 doit être remplacée avant de ranger, lister et identifier les produits à remplacer / éliminer.

On rappelle que ce travail de tri fait partie de la mise en conformité, on ne peut plus nécessaire en vue de la visite IST prévue début février.